

Pasteur et courtier archéologique

Autor(en): **Perrochon, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **44 (1936)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-34320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pasteur et courtier archéologique.

Généralement, on accorde aujourd'hui une importance justifiée aux vestiges du passé et l'on en prend soin. Il n'en fut pas toujours de même. De nombreux documents et monuments précieux ont disparu, sans que personne ne se préoccupât de leur sort, ni de leur valeur. D'autres ont été vendus à vil prix et ont pris pour toujours le chemin de l'étranger.

Si certains alliaient le goût de l'archéologie et celui du commerce, d'autres par simple désir d'être agréable et générosité facile, distribuèrent à leurs amis et connaissances des biens dont ils auraient dû être les gardiens jaloux. Ainsi un brave ministre, Daniel-Abraham Chuard (1764-1827), qui fut pasteur à Leysin, à Roche et à Aigle. En son jeune temps, il résidait à Avenches, sa ville d'origine ; il s'intéressait aux découvertes auxquelles dans l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine on se livrait alors. Et il offrait aux amateurs les pièces qui pouvaient les intéresser.

En automne 1788, Chuard écrivait à Deyverdun : « Voici la saison la plus favorable pour enlever quelques mosaïques. M. le baillif est parti ; son successeur n'arrive que dans trois semaines. J'ai à moi une mosaïque de toute beauté ; mon oncle me l'a donnée. Il y a une dizaine de morceaux parfaitement conservés. Souhaitez-vous, mon cher Monsieur, que je me mette en œuvres... J'ai encore d'autres petits morceaux qui pourront vous faire plaisir ;

outré la belle colonne qui est encore sur pied et que je ferai envoyer dans ce moment, si vous le désirez. »

Cette « belle colonne » avait fait l'objet d'une lettre antérieure. Elle était en marbre et découverte depuis quatre-vingts ans. Le jeune ministre, qui avait des prix raisonnables, la vendait onze francs : dont huit pour le propriétaire et trois pour le charpentier « qui en remettra une en chêne ». Chuard, trop honnête courtier, ne prélevait donc aucun petit bénéfice sur ses archéologiques ventes.

Quant à la mosaïque, il la livrait en bloc ou en détails, et Deyverdun pouvait choisir les divers dessins : un jeu de cartes, une pie, un merle, un dauphin. « Je n'attends que votre choix pour en faire lever une pièce ou deux. »

Mais dans les deux lettres, le refrain revient le même : « Souhaitez-vous que je vous achète des piédestaux, des morceaux de marbre... On a découvert un théâtre et autre chose. »

Désir de rendre service, joie de prodiguer des richesses, qui ne lui coûtent rien, attire aussi du fruit défendu et avec le moins de risques possibles de se faire prendre : « M. le baillif est parti... ». Il y a de tout cela chez ce théologien, frais émoulu de l'Académie. Mais le résultat de ses démarches reste inconnu. Deyverdun acheta-t-il la colonne, ou un fragment de la mosaïque ? Je l'ignore. En lui écrivant, Chuard pensait d'ailleurs moins au propriétaire de la Grotte, qu'à Gibbon, l'ami de celui-ci, dont le goût pour l'antiquité romaine et tout ce qui s'y rapportait, lui était connu ; et il ne manquait pas de clore ses prospectus d'un genre spécial par un aimable post-scriptum : « mes respects à M. Gibbon ».

Henri PERROCHON.